

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 février 2018 à 19 h 57, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Hélène De Champlain Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Bruno Gagnon Marc Larocque Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	--	-----	---

Commissaires-parents :

M ^{mes}	Annick Larouche Caroline Tremblay	MM.	Gaétan Gagnon Robert Tremblay
------------------	--------------------------------------	-----	----------------------------------

Sont également présents :

M^{mes} Johanne Allard, directrice
Monique Beaudry, directrice
Denyse Blanchet, accompagnatrice
Audrey Lavoie, directrice
Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Martin Deschênes, directeur
Paul Lalancette, directeur
Jocelyn Ouellet, directeur
Jean-François Pressé, directeur général par intérim

Absences :

M ^{me}	Chantale Cyr	M.	Michel Girard
-----------------	--------------	----	---------------

CC-2018-52

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Annick Larouche et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait :

3.1 - Parole au public / M^{me} Caroline Maltais, Propulsion Carrières;

Ajouts :

3.1 - Parole au public / M^{me} Josée Lefebvre;

6.5 - Frais de représentation;

6.6 - Formation des conseils d'établissement;

6.7 - Reconnaissance.

ADOPTÉE

CC-2018-53

Adoption du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2018

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 janvier avec les corrections suivantes :

CC-2018-35, lire :

[...] **D'AUTORISER** la participation d'un groupe de 39 élèves de l'école secondaire de L'Odyssée/Dominique-Racine pour un voyage culturel et linguistique ayant comme destination New York du 12 au 16 avril 2018, **conditionnellement à ce que le nombre d'accompagnateurs soit porté à quatre.**

CC-2018-38, lire :

[...] **D'AUTORISER** la participation d'un groupe de 52 élèves de l'école secondaire des Grandes-Marées pour un voyage culturel et historique ayant comme destination Boston du 16 au 19 mai 2018, **conditionnellement à ce que le nombre d'accompagnateurs soit porté à cinq.**

ADOPTÉE

CC-2018-54

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 10 au 25 janvier 2018.

CC-2018-55

Mme Josée Lefebvre

M^{me} Josée Lefebvre s'adresse aux membres du conseil faisant suite à sa demande de dossier et du fait qu'elle pense que des documents sont manquants. Elle se demande sur quoi le conseil des commissaires s'est basé pour mettre fin à son travail, car elle n'y trouve pas d'évaluation ni de plainte. Elle mentionne également qu'un document s'y trouvait et qu'il ne devait pas être à son dossier, soit une plainte adressée au conseil dont elle n'est pas la signataire. La présidente répond avoir pris note de ses préoccupations et mentionne que ladite lettre sera envoyée à tous les membres du conseil.

CC-2018-56

Élection des membres du comité exécutif et de gouvernance et d'éthique

CONSIDÉRANT les articles 179 et suivants de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la résolution n° CC-2014-399 qui prévoit la composition et la durée du mandat des membres du Comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'intérêt signifié par certains membres du conseil à siéger au Comité exécutif;

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :

QUE le Comité exécutif et de gouvernance et d'éthique soit formé de :

- M^{me} Liz S. Gagné, présidente;
- M. Bruno Gagnon, commissaire;
- M^{me} Ruth Gagnon, commissaire;
- M^{me} Diane Gauthier, commissaire;
- M. Jean-Claude Martel, commissaire;
- M^{me} Caroline Tremblay, commissaire-parent.

ADOPTÉE

CC-2018-57

Amendement du calendrier des rencontres

CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique prévoit la tenue d'au moins quatre séances ordinaires du comité exécutif par année scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le calendrier des rencontres 2017-2018;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'AMENDER la résolution n° CC-2017-279 afin de modifier le calendrier des rencontres du comité exécutif et de gouvernance et d'éthique 2017-2018;

ET QUE, conformément au règlement *Le jour, l'heure et le lieu des séances du comité exécutif*, les séances ordinaires pour l'année 2017-2018 soient les suivantes :

- Le 26 septembre 2017;
- ~~Le 12 décembre 2017;~~
- Le 27 mars 2018;
- Le 22 mai 2018;
- **Le 26 juin 2018.**

ADOPTÉE

CC-2018-58
Modification à la
structure administrative

CONSIDÉRANT le besoin d'avoir une personne-ressource pour la coordination des différents services (ressources humaines, ressources financières et les Services éducatifs jeunes) dans l'organisation scolaire;

CONSIDÉRANT le besoin de centralisation de la collecte de données afin d'assurer une saine gestion des ressources;

CONSIDÉRANT la nécessité de développer une expertise de l'outil Ésope afin de maximiser le financement dans le but d'offrir plus de services aux élèves;

CONSIDÉRANT le besoin d'apporter un support aux techniciens en organisation scolaire de la Commission scolaire et de s'assurer d'une relève dans ce domaine;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

DE PROCÉDER à la modification de la structure administrative 2017-2018;

DE PROCÉDER à l'ajout d'un poste cadre d'agent d'administration en organisation scolaire aux Services éducatifs jeunes.

ADOPTÉE

CC-2018-59
Cession contrat de
berlines

CONSIDÉRANT que Monsieur David Boucher et Madame Véronique Gagnon se sont portés acquéreurs du contrat en vigueur de quatre berlines de la compagnie suivante : (2844-9080 Québec inc.) Violette Émond;

CONSIDÉRANT la clause 13 du contrat de transport qui stipule que : le transporteur ne peut ni céder, ni transférer, ni aliéner de quelques façons que ce soit, en tout ou en partie, directement ou indirectement, le présent contrat sans l'accord écrit préalable de la Commission scolaire, et considérant que si le transporteur est incorporé, tout changement dans le contrôle majoritairement du capital-actions doit être préalablement autorisé par écrit par la Commission;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification et du Service des ressources financières;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

QUE soit maintenu le contrat liant la compagnie (2844-9080 Québec inc.) Violette Émond;

QUE l'acquisition du contrat par Monsieur David Boucher et Madame Véronic Gagnon de la compagnie ci-dessus mentionnée soit effective à compter du 14 février 2018.

ADOPTÉE

CC-2018-60

*Adoption des
programmes de mesure*

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du comité de parents;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des comités de concertation des écoles primaires et secondaires;

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès du Syndicat de l'enseignement du Saguenay;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs adultes et jeunes;

CONSIDÉRANT le programme de mesures pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

D'ADOPTER le programme de mesures pour les ordres d'enseignement primaire et secondaire.

ADOPTÉE

CC-2018-61

*Rémunération du
personnel électoral*

CONSIDÉRANT l'élection scolaire partielle du 18 février 2018;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur les élections scolaires, notamment, celles concernant la rémunération du personnel électoral;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'ADOPTER les tarifs suivants relatifs à la rémunération des membres du personnel électoral :

- Président d'élection 41,36 \$ / h
- Secrétaire d'élection 31,06 \$ / h
- Assistant au secrétaire d'élection 26,37 \$ / h
- Personnel de bureau (aide permanent) 22,87 \$ / h
- Personnel de bureau (aide occasionnel) 18,67 \$ / h
- Réviseur d'une commission de révision 20,03 \$ / h
- Secrétaire d'une commission de révision 19,33 \$ / h
- Agent réviseur 18,67 \$ / h
- Scrutateur du bureau de vote 18,67 \$ / h
- Secrétaire du bureau de vote 16,80 \$ / h
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) 19,33 \$ / h
- Préposé à l'accueil (aide-PRIMO) 16,43 \$ / h
- Président de la table de vérification de l'identité des électeurs 15,12 \$ / h

- Membre de la table de vérification de l'identité des électeurs 15,12 \$ / h

ADOPTÉE

CC-2018-62

*Adhésion au
regroupement d'achats
d'assurances 2018-2019*

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achats de services pour l'année scolaire 2018-2019, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, en partenariat avec Les Conseillers en Assurance Adelson & Associés (CAAA), firme de consultation en assurances du Québec dûment autorisée avec l'AMF;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances générales;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

DE RENOUELER l'adhésion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au regroupement d'achats des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2018-2019;

DE MANDATER le conseiller Guy Turcot, en tant que gestionnaire désigné pour Les Conseillers en Assurance Adelson & Associés (CAAA), firme de consultation en assurances du Québec dûment autorisée avec l'AMF pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme BFL, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

DE MANDATER, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter la recommandation du regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales, soit de renouveler avec la firme BFL ou avec la firme déterminée à la suite d'un appel d'offres.

ADOPTÉE

CC-2018-63

*Nomination du secrétaire
de comités de sélection
professionnels en
ingénierie et architecture*

CONSIDÉRANT l'article 8 de la Directive de gestion contractuelle concernant la conclusion de contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics;

CONSIDÉRANT que le secrétaire de comité de sélection doit être titulaire d'une attestation délivrée par le secrétaire du Conseil du trésor ou son représentant désigné, certifiant qu'il a complété la formation requise lui permettant d'assumer cette fonction;

CONSIDÉRANT que M^{me} Josée Hudon répondra aux exigences légales en mars 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

DE NOMMER M^{me} Josée Hudon pour exercer la fonction de secrétaire de comités de sélection de professionnels au sein de notre organisation.

ADOPTÉE

CC-2018-64

*Ajouts à l'acte
d'établissement du
CFGAs des Rives-du-
Saguenay*

CONSIDÉRANT la demande du CFGA des Rives-du-Saguenay de modifier leur acte d'établissement en y ajoutant trois établissements;

CONSIDÉRANT l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la Commission scolaire doit consulter le conseil d'établissement pour la modification de l'acte d'établissement de l'école;

CONSIDÉRANT la résolution du conseil d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay approuvant les modifications à apporter à l'acte d'établissement dudit centre;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay modifie l'acte d'établissement du CFGA des Rives-du-Saguenay en y ajoutant trois immeubles, soit La Soupe Populaire, La Maison de l'Anse et le Domaine du Cap;

DE DÉLÉGUER la direction générale pour signer ledit acte d'établissement.

ADOPTÉE

CC-2018-65

*Approvisionnement en
fournitures de bureau
2018-2019*

CONSIDÉRANT la nécessité d'approvisionnement en fournitures de bureau pour les établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 24 janvier 2018;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 8 février 2018;

CONSIDÉRANT la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

DE RETENIR pour l'achat des fournitures de bureau requises par les établissements de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour la période se situant entre le 1^{er} mars 2018 et le 28 février 2019, le plus bas soumissionnaire conforme par article, soit Bureautique FTI, Mégaburo, Brassard Buro, Fournitures de bureau MS et Brault et Bouthillier.

ADOPTÉE

CC-2018-66

Acquisition de photocopieurs

CONSIDÉRANT la nécessité d'approvisionnement en photocopieurs multifonctions pour certains établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé le 26 janvier 2018;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 12 février 2018;

CONSIDÉRANT la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

CONSIDÉRANT que le contrat de service associé est d'une durée de cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Gaétan Gagnon
et résolu :**

DE RETENIR pour l'acquisition de photocopieurs multifonctions, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Bureautique FTI.

ADOPTÉE

CC-2018-67

Approvisionnement en produits d'entretien en finis à plancher

CONSIDÉRANT la nécessité d'approvisionnement en finis à plancher pour les établissements de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour un contrat de 100 000 \$ et plus;

CONSIDÉRANT la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

CONSIDÉRANT que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C-65.1) nous permet d'adjuger un contrat pour un produit à tous les soumissionnaires dont le prix soumis n'excède pas de plus de 10 % le prix le plus bas;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

DE RETENIR pour l'achat des finis à plancher tous les soumissionnaires dont le prix soumis n'excède pas de plus de 10 % le prix le plus bas.

ADOPTÉE

CC-2018-68

Vente d'une parcelle de terrain de l'école Le Roseau

CONSIDÉRANT la demande d'un client de M. Hubert Claveau, notaire, d'acquérir une parcelle du terrain de l'école Le Roseau adjacente au sien;

CONSIDÉRANT que cette parcelle de terrain est non utilisable par l'école;

CONSIDÉRANT qu'il y a présentement des bâtiments appartenant au client de M. Hubert Claveau sur cette parcelle de terrain;

CONSIDÉRANT que ladite vente s'effectue à la valeur marchande de Ville Saguenay;

CONSIDÉRANT que tous les frais d'arpentage et de notariat sont à la charge de l'acquéreur;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

DE VENDRE ladite parcelle de terrain de l'école Le Roseau au client de M. Hubert Claveau;

D'AUTORISER le directeur du Service des ressources matérielles à procéder à la signature des documents afférents.

ADOPTÉE

CC-2018-69

*Révision de
l'organisation du
transport scolaire*

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires défend les principes d'accessibilité au transport scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité d'uniformiser l'offre de transport scolaire pour les projets particuliers des écoles de notre territoire reconnus « programme commission » par le conseil des commissaires;

**Il est proposé par M^{me} Annick Larouche
et résolu :**

QUE, pour l'année 2018-2019, pour les projets particuliers étant reconnus comme « programme commission » par le conseil des commissaires, le transport scolaire soit offert par la Commission scolaire, et ce, à la charge de celle-ci.

ADOPTÉE

CC-2018-70

Rapport de la présidente

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines:

Le 23 janvier 2018

- Participation à une rencontre portant sur le développement international en compagnie du directeur général par intérim et de M. Sébastien Renaud.

Le 25 janvier 2018

- Rencontre avec des élèves internationaux au CFGA des Rives du Saguenay.

Le 29 janvier 2018

- Allocution lors du lancement provincial de la campagne de sécurité en transport scolaire au hangar de la zone portuaire de Chicoutimi.

Le 30 janvier 2018

- Rencontre avec M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice de la Commission scolaire.

Le 31 janvier 2018

- Participation au conseil d'établissement de l'école secondaire des Grandes-Marées.

Le 1^{er} février 2018

- Participation à une rencontre du CCSR-02 en compagnie du directeur général par intérim, à Alma.

Le 8 février 2018

- Préparation du conseil des commissaires en compagnie du directeur général par intérim, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice.

CC-2018-71

Rapport du directeur général par intérim

Est déposé, le rapport du directeur général par intérim concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines:

Le 23 janvier 2018

- Participation à une rencontre portant sur le développement international en compagnie de la présidente.

Le 29 janvier 2018

- Participation au lancement de la campagne de sécurité en transport scolaire, au hangar de la zone portuaire de Chicoutimi.

Le 30 janvier 2018

- Participation au tirage d'un crédit voyage relativement au moyen de financement pour le programme sport-arts-études;
- Rencontre avec M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice de la Commission scolaire.

Le 1^{er} février 2018

- Participation à une rencontre du CCSR-02 en compagnie de la présidente, à Alma.

Les 5 et 6 février 2018

- Participation aux journées de réflexion en compagnie de l'ensemble des commissions scolaires du Québec et du ministre de l'Éducation M. Sébastien Proulx sous le thème : Bâtir ensemble la formation professionnelle du 21^e siècle, à Québec.

Le 7 février 2018

- Rencontre avec les dirigeants des trois instances syndicales de la Commission scolaire en compagnie du directeur du Service des ressources humaines et de M^{me} Denyse Blanchet.

Le 8 février 2018

- Préparation du conseil des commissaires en compagnie de la présidente, de la secrétaire générale, de la vice-présidente et de M^{me} Denyse Blanchet, accompagnatrice.

CC-2018-72

Rapport de représentations des commissaires

Aucun rapport n'est effectué.

CC-2018-73

Comptes rendus des comités de service et du comité de parents

Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité consultatif de gestion du 6 décembre, du Comité consultatif du transport du 27 juin 2017 et du Comité de parents du 10 janvier 2018.

CC-2018-74

Frais de représentation

M^{me} Sonia Desgagné partage son questionnement à l'égard de la participation de certains commissaires au Souper des coeurs organisé par le Club optimiste de La Baie qui a eu lieu le 10 février dernier. Plus précisément, elle demande si l'évènement a apporté une visibilité à l'organisation, s'il rejoignait notre mission éducative et par qui les frais pour les conjoints ont-ils été assumés? M^{me} Liz Gagné mentionne que l'organisme donne à nos jeunes et que la Commission scolaire n'a pas payé pour la présence de conjoint. M^{me} France Gagné précise que, contrairement à l'an dernier, la présence des

commissaires à l'évènement n'a pas été soulignée, mais qu'une demande en ce sens sera effectuée l'an prochain, le cas échéant. M. Gaétan Gagnon souligne que les commissaires devraient se doter d'une vision commune à ce sujet.

CC-2018-75

Formation des conseils d'établissement

M^{me} Ruth Gagnon, commissaire, demande si de la formation sera offerte l'an prochain pour les conseils d'établissement. La présidente mentionne que le comité de parents sera interpellé sur la question.

CC-2018-76

Reconnaissance

M^{me} Ruth Gagnon demande qu'est-ce qui sera fait cette année relativement à la reconnaissance des élèves. M^{me} Claudie Fortin, conseillère en communication, mentionne que les informations nécessaires ont été cumulées et que l'activité pourra avoir lieu au courant des prochaines semaines.

CC-2018-77

Message de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec datés des semaines du 22 et 29 janvier et du 5 février 2018 ont été transmis aux membres du Conseil par courrier électronique, ils ont l'occasion d'échanger sur le contenu.

CC-2018-78

Correspondances de diverses commissions scolaires

Les membres du conseil reçoivent quatre résolutions de commissions scolaires traitant du report des élections scolaires, du processus de comblement de poste vacant ainsi que de la médiatisation de ceux-ci.

CC-2018-79

Autoévaluation

Les commissaires sont invités à réfléchir intérieurement sur la question suivante : « En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves? »

CC-2018-80

Fin de mandat

Conformément aux dispositions de la Loi sur les élections scolaires, l'absence de M. Michel Girard, commissaire de la circonscription n° 5, a été constatée consécutivement lors des trois dernières séances ordinaires du conseil des commissaires. Considérant l'absence de M. Girard à la présente séance, le mandat de M. Girard prendra donc fin lors la clôture de celle-ci.

CC-2018-81

Clôture de la rencontre

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 43.

ADOPTÉE



La présidente



La secrétaire générale